

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 763

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire, tenue le **7 juillet 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 763** modifiant le *Règlement numéro 713 concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juillet 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière